

Date de convocation : 18 novembre  
2025

Délégués en exercice :

Luc STREHAIANO  
Anne JASON  
Frank ZAKARIA  
Hervé WHISTON  
Cécilia DOS SANTOS  
Mathieu SZUBINSKI  
Dominique REVEILLERE  
David DUMEUNIER  
Mohammed NIFA

Suppléants :

François ABOUT  
Ane Marie BRASSET  
Franck ZONTONE  
Cécile JUDE  
Alexandre LEGAL  
Yves HAMIAFO-NTEMFACK  
Muriel DANQUAH  
Bernard GLENAT  
Thierry ROUSSELET

Absents non remplacés : 4

Quorum : 5

Votants : 4

**SYNDICAT DE COMMUNES POUR L'ETUDE,  
LA REALISATION ET LA GESTION  
D'INSTALLATIONS SPORTIVES**

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du Comité syndical du 01 DECEMBRE 2025**

=====

*Le premier décembre, le comité syndical s'est réuni au Foyer  
des Sportifs sous la présidence de Monsieur Luc  
STREHAIANO, Président du SCERGIS*

Etaients présents :

M. STREHAIANO, M. ABOUT, M. REVEILLERE, M. WHISTON,  
M. NIFA

Etaients absents représentés : Mme JASON

Secrétaire de séance : M. REVEILLERE

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre 2025 à 18h30, le Comité syndical du Syndicat de Communes pour l'étude, la réalisation et la gestion d'installations sportives (SCERGIS), dûment convoqué, s'est réuni au foyer des sportifs du complexe sportif Schweitzer, sis 40 rue d'Andilly à Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. Luc STREHAIANO ;

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 9

Date de convocation du Comité syndical : 18/11/2025

Date d'affichage de la convocation : 18/11/2025

Présents : 5

Représentés : 1

Absents non remplacés : 4

Secrétaire de séance : M. REVEILLERE

## EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions du CGCT et en amont du vote du prochain Budget Primitif, il est proposé aux membres du Comité Syndical de débattre des orientations budgétaires 2026.

A cette fin, il est présenté dans le rapport ci-annexé les éléments constitutifs du Débat d'Orientations Budgétaires et notamment :

- L'évolution des budgets 2022 à 2025 ;
- L'organisation du personnel ;
- Les investissements prévus en 2026 ;
- La situation de la dette.

Il est donc demandé au Comité Syndical de prendre acte de la présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2026 faite par le Président du SCERGIS.

## PROJET DE DELIBERATION

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1,

**VU** le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 qui prévoit le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le Débat d'Orientation Budgétaire,

**VU** le règlement intérieur,

**VU** le rapport budgétaire,

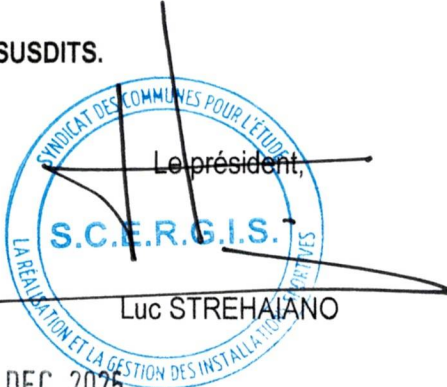
**CONSIDERANT** qu'un débat sur les orientations budgétaires du budget doit avoir lieu au Comité Syndical préalablement à l'élaboration proprement dite du budget,

**APRES en avoir délibéré,**

- **PRENDRE ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 et du rapport établi.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le président,  
Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 05 DEC. 2025

Mis en ligne et/ou notifié le :

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en Préfecture  
095-200048999-20251205-DEL011225-17-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2025  
Date de réception préfecture : 05/12/2025